



REPUBLIQUE FRANCAISE

La Présidente
du Tribunal Administratif de Caen

Vu le livre V du code de justice administrative ;

Les magistrats, dont les noms suivent, sont désignés pour exercer les fonctions de juge des référés prévus à la partie législative et réglementaire des dispositions susmentionnées en application de l'article L. 511-2 du code de justice administrative :

- Mme Audrey MACAUD,
- M. Frédéric CHEYLAN,
- M. Arnaud MARCHAND,
- M. Michel BONNEU,
- M. Benoît BLONDEL,
- M. Pierre MARTINEZ.

Fait à Caen, le 2 janvier 2024.

H. ROULAND-BOYER